



Refus du collège d'inscrire une jeune à l'internat

Par **Philippe**, le **22/06/2010** à **17:16**

Bonjour,

Le collège n'accepte l'inscription d'une jeune à l'internat à la seule condition qu'une famille d'accueil relais soit disponible pour l'accueillir en cas de grève ou de fermeture de l'internat pour diverses raisons(travaux,etc).

est-ce normal ? Je vous remercie de votre retour, cdt.